

L'hiver dernier a été particulièrement rigoureux, avec des températures très inférieures à la normale et que l'on n'avait pas connues depuis l'année 1985. L'arrivée du printemps en est d'autant plus appréciée, même si le déficit de la pluviométrie tempère la satisfaction des agriculteurs, pisciculteurs et autres jardiniers.

Le village continue doucement sa transformation :

- **les travaux du carrefour de la route de Bouchoux sont terminés** : les Marliozards apprécieront sans doute l'amélioration de la signalisation, la réfection des trottoirs qui permettront une liaison facile avec la Marpa par l'intermédiaire d'une passerelle, le nouvel éclairage.

La chute de pots de peinture d'un camion a malencontreusement souillé la chaussée mais cela devrait être corrigé dans quelques temps ;

- **les travaux de sécurisation et de signalisation** ont été achevés en mars : création de dos d'âne, de passages piétons, extension de la zone 30, création de stationnements en chicane sur la chaussée qui contribuent à ralentir la vitesse au cœur du village et à libérer les trottoirs.

Route de la Mitaine, un arrêt pour les bus de ramassage scolaire est aménagé, qui sera bientôt équipé d'un abri. Les lieux publics sont indiqués par de nouveaux panneaux, ainsi que les établissements de la zone artisanale. Un grand panneau vient aussi d'être mis à disposition des associations pour indiquer les manifestations.

- **un deuxième défibrillateur automatisé** vient d'être posé sur la façade de la Mairie, à disposition du public. Une première séance de formation a eu lieu pour les habitants intéressés en février. Une autre aura lieu lors du forum des associations en septembre

prochain. Même si l'appareil peut être utilisé par tout un chacun, sans formation particulière, il est démontré que l'efficacité est plus grande lorsque les manœuvres d'application ont été montrées au moins une fois. Il est surtout essentiel que tous connaissent l'emplacement de l'appareil pour faciliter la rapidité des secours.

- **la MARPA sort de terre** : maintenant bien visible depuis la route du Bouchoux, la Marpa expose sa structure en bois, son architecture intéressante qui s'intègre bien dans le paysage. Les travaux avancent pour une ouverture toujours prévue en fin d'année. Les démarches pour le recrutement d'un ou d'une responsable et pour une préinscription peuvent être trouvées en mairie ou téléchargées sur le site de la Commune.

- **la création de jardins familiaux est lancée** : sur le terrain mitoyen de la Gendarmerie, les premières parcelles ont pris forme après les travaux de labourage réalisés par nos champions locaux, Pascal MANGUELIN et son fils Alexandre. L'association est aux mains de M.H. PIEGAY, H. CHAVATTE et N. PONTUS qu'il convient de contacter pour obtenir la location d'une parcelle (Tél : 0975911802 – 0474428461 – 0474428435 )

- **le projet «Chasse et Pêche» avance** : basé sur la conservation d'un restaurant et la réalisation d'un petit immeuble comportant 22 logements en accession sociale à la propriété. Il a été conforté par un vote du conseil municipal et les discussions avec le bailleur social SEMCODA sont en bonne voie.

- **l'étude du projet de réaménagement d'un centre de loisirs** dans l'ancienne poste est freinée par la difficulté d'obtention de subventions, condition de sa réalisation mais le dossier avance malgré tout.

- **acquisition du terrain mitoyen de la Mairie**. Le vaste terrain situé entre la Mairie et la salle des fêtes (parcelle A 1048), propriété de RRF (Réseaux Ferrés de France) est en cours d'achat par la commune par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier de l'Ain, qui porterait le projet pendant 8 ans. Cela permettrait d'aménager à terme un parking pour les usagers de la Gare. Le démantèlement du silo et de la bascule installés par Terre Alliance sont programmés pour juillet 2012.

## Nouvelles « en vrac » :

-Nos condoléances aux familles de Madame Claudine CHAMBAUD qui nous a quitté l'année dernière, et de Madame Simone JANODET qui s'en ai allé il ya quelques semaines.

- en date du 19 Mars 2012 le Préfecture de l'Ain signale la situation préoccupante des systèmes aquifères et recommande la plus grande vigilance dans l'utilisation de l'eau, en particulier pour l'arrosage des plantations.

- il est toujours possible de se procurer un **composteur** à prix très « doux » auprès des services de la Mairie

- le **site internet de la mairie** va bientôt fêter son 3<sup>ème</sup> anniversaire. Son succès ne se dément pas, avec 2000 visites par mois en moyenne. Il est mis à jour en continu et comporte de nombreuses photos de la vie locale. Consultez le.

-Un **nouveau conteneur** à Marlieux – TEXTILES–LINGES-CHAUSSURES

Ce nouveau conteneur vient d'être mis en place près de la benne à verre à côté du passage à niveau route de Saint-Nizier. Tous ces articles doivent être déposés en bon état et propre dans des sacs plastiques d'une contenance maximum de 50 litres.

Les catégories de produits qui peuvent être déposés : -Linge de maison –Vêtements – Chaussures -Petite maroquinerie

L'équipe municipale

PROCHAINE LETTRE en JUILLET 2012



## « SAVOIR VIVRE AVEC SON CHIEN »

Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! Des aboiements incessants ! De quoi mettre de mauvaise humeur ...

Doit-on pour cela haïr toute la gent canine ?

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et nos chiens ne seront plus « des gêneurs pour les autres ».

Nous aimons nos chiens ? C'est grâce à notre comportement qu'ils seront acceptés en ville comme à la campagne.

Pour que nos chiens soient acceptés faisons en sorte qu'ils n'occasionnent pas de nuisances.

Les Chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée, les trottoirs ou les espaces de verdure ne deviennent pas des toilettes publiques canines, des « crottoirs ».

Pour cela, il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas compliqué en soi et il suffit de prévoir un sac ; on trouve dans le commerce des sacs spécialement destinés à cet usage, ainsi que des accessoires pour les tenir à disposition accrochés à la laisse ou au collier.

Bien entendu, un simple sac polyéthylène des grandes surfaces peut aussi bien faire l'affaire.

Gageons que dorénavant les désagréments dus aux oublis de nos amis à quatre pattes et à leurs maîtres ne seront plus que des souvenirs.

Robert Deplatière, Maire